

CONSEIL COMMUNAL DE CRISSIER

Séance du 24 septembre 2007

15. Divers

Simple questions concernant l'objectif de législature 2006-2011 numéro 10.7 : FAVORISER L'INTÉGRATION DES ÉTRANGERS

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

L'objectif précité prend toute sa valeur quand on sait :

- que **la loi du 2 janvier 2007 « sur l'intégration des étrangers et sur la prévention du racisme »** définit les moyens d'y arriver et enjoint chaque commune de désigner un répondant pour ces questions
- que **les étrangers établis dans notre commune** (cf «Crissier-Contact » No 8) sont au nombre de 3'033 pour 3'891 Suisses, soit 43, 8 %
et que parmi eux 1'571 **ont leurs droits civiques** pour 2'917 Suisses, soit 35 %

Dans notre district, **cinq communes sur huit** (Ecublens, Bussigny-près-Lausanne, Renens, Chavannes-près-Renens, Prilly) ont déjà mis en place un tel dispositif pour faciliter le rapprochement des Suisses avec les Etrangers... et réciproquement, dans le but d'une intégration.

Là où **un préavis municipal voté par le Conseil communal** a mis en place quelque chose de bien charpenté avec des statuts, voire une charte :

- **une commission ouvre un large éventail de représentations au sein de la commune, sous l'égide de la municipalité** : le Conseil communal y participe ainsi que les Paroisses, les sociétés locales, le personnel enseignant et les parents, le centre de rencontre des jeunes, les commerçants et, bien sûr, les communautés étrangères par leur association ou individuellement
- **la commune peut** mettre à disposition des infrastructures, fournir la collaboration d'un secrétariat, aider financièrement.
- **les activités sont régulières et riches en contacts bénéfiques** : ici, un journal semestriel est diffusé, là une permanence est ouverte pour renseigner les demandeurs de naturalisation, tel groupe organise un cortège folklorique, un débat public, une fête ou un marché interculturels.
La liste n'est pas exhaustive.

Certes à **Crissier**, on a déjà des exemples de collaboration où étrangers et Suisses sont à la même enseigne :

- la réception des nouveaux habitants et des nouveaux citoyens,
- le Noël des Paroisses
- la sortie des Aînés

- Transit
- les sociétés locales.

La participation du F.C. Vila Mea et des Portugais à la Charbonnière, Festi'Crissier à Préfontaine, le spectacle de danse et musique traditionnels par les enfants de la Kosove sont déjà des preuves de ce qui peut être fait.

Mais pour susciter, dynamiser et coordonner ces actions, **une Commission d'Intégration pour les Suisses et Etrangers (CISE)** est le levier idéal, ainsi qu'en ont fait l'expérience nos voisins.

Avec, en retour, un **effort des étrangers** à parler notre langue, comme le leur offre notre commune en subsidiant « Français en Jeu ».

Voici mes deux questions à notre municipalité :

1. A-t-elle déjà envisagé quelques pistes de réflexions sur ce sujet ?
2. Lui est-il possible de les concrétiser dans un avenir proche, pour se conformer à la loi, afin d'améliorer et réussir la cohésion ainsi que la collaboration de tous les habitants de Crissier à la vie de notre commune ?

Pierre Grasset
Conseiller communal ROLC